

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 9 novembre 2018

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	GIRODON Sylvie	absente excusée
	BOUCLET Sophie	
	MENARD Sandy	
	BRAULT Mathilde	absente excusée
Parents d'élèves	MARTIN Marion	
	REGNARD Muriel	
	JARDIN Nabila	absente excusée
	GAIDOU Caroline	
	ARNAUDON Cécile	
	DEBAILLIE-BOULBEN Emilie	
	COTTEL Vanessa	
	TARDIF Lorène	absente excusée
	PETIT Marie-Blanche	
	PEAN Audrey	
URBAN Amandine		
Conseillère municipale	FAUREL Patricia, remplaçante de Madame POIREY	
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	TURPIN Mauricette	
RASED	SOURIAU Laurence	absente excusée

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p>Le Président accueille les nouveaux membres du conseil d'école, enseignants et parents élus. Il redonne le cadre de cette instance. Les élections d'octobre ont connu un taux de participation de 47,69 % (93 votants dont 86 exprimés sur 195 inscrits), moins de la moitié malgré les efforts faits dans le matériel de vote, l'enveloppe dite « numéro 2 » étant pré-remplie. Ce taux différerait d'un point l'an passé.</p> <p><u>1) Règlement intérieur :</u></p> <p>Le Président rappelle que le premier conseil doit compter à son ordre du jour la validation du règlement intérieur. Deux points apparaissent cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la demande du ministère, il est mentionné que l'usage du téléphone portable est interdit à l'école, - les vêtements qui resteront en fin d'année scolaire à l'école seront remis 	

à une association caritative.

La sécurité reste un des volets importants. Mais le règlement mentionne aussi le comportement de chacun à l'école, comportement encouragé par la coopérative, en insistant sur la confiance, le respect et la tolérance.

Il revient aussi, à la demande de Madame l'Inspectrice, sur l'obligation scolaire et l'assiduité.

Il évoque par ailleurs les assurances et notamment le choix « individuel-accident » devant l'insuffisance de la responsabilité civile dans le cas d'accidents sans tiers.

Mme Faurel est interpellée pour savoir si l'assurance est obligatoire pendant le temps périscolaire, et notamment sur la pause méridienne. Elle s'en renseignera.

Mis au vote, le règlement est ensuite adopté à l'unanimité.

Un petit mot sera communiqué aux parents pour les informer qu'ils pourront consulter ce règlement ainsi que le compte rendu du conseil sur le site ou lire l'affichage au portail de l'école. Une copie papier peut être fournie sur demande.

Le Président revient sur les horaires de l'école et insiste sur leur respect : c'est toute une classe qui est dérangée quand il faut répondre à une sonnette et ce sont des élèves qui ne sont plus encadrés. Les retards ont été presque quotidiens durant cette première période.

Un mot cosigné par les représentants des parents d'élèves soulignant le respect des horaires sera collé dans le cahier de liaison.

A noter qu'une seconde sonnette a été installée avec un carillon mobile, ce qui peut répondre à une sonnerie en cas d'absence du directeur. C'était une demande de l'école, merci à la ville d'y avoir répondu.

2) Effectifs et organisation pédagogique :

Le Président donne la répartition des 121 élèves :

Classe de CP, Mme BOUCLET (accompagnée de Mme PLESSIS, AESH pour 2 élèves) : 17 élèves

Classe de CE1, Mme MENARD : 25 élèves

Classe de CE2, Mmes GIRODON et MARTIN : 30 élèves (Mme GIRODON a un mi-temps sur l'école qui est complété par Mme MARTIN, professeure des écoles stagiaire, c'est-à-dire en seconde année de formation).

Classe de CM1, M. LANDIER : 22 élèves

Classe de CM2, M. BOUGUEREAU et Mme BRAULT pour le ¼ temps de décharge : 26 élèves

On constate une légère baisse dans les effectifs : 30 enfants sont partis en 6^{ème} et seulement 17 sont entrés en CP. Mais l'école a accueilli aussi 12 nouveaux élèves en plus de ceux du CP.

On peut noter aussi une répartition peu équilibrée, avec un fort CE2 (l'effectif n'était que de 24 en juin sur cette classe, ce sont donc 6 élèves qui ont été inscrits durant l'été et jusqu'à la veille de la rentrée).

Une demande de service civique a été faite et Mme l'Inspectrice procède à des recrutements.

3) Projet d'école et projets de classes :

En premier lieu, il y a le projet d'école. Il est reconduit sur ses 3 axes :

- citoyenneté (instaurer un climat scolaire propice à la réussite),
- continuité (fluidifier les parcours en mettant en œuvre des outils communs),
- ambition (développer l'envie de réussir).

Par décision ministérielle, la priorité est donnée aux apprentissages fondamentaux et au respect d'autrui.

Le projet fait l'objet d'un avenant en cours de rédaction qui va être adressé pour conformité à Mme l'Inspectrice. Un retour sera fait au prochain conseil d'école.

Chaque classe mène aussi son ou ses propres projets :

- en CP, la maîtresse nouvellement nommée verra si elle concrétise un projet de fabrication d'un livre dont le thème pourrait être les poules (l'artiste avec laquelle elle pensait travailler a quitté la région),
- le CE1 doit s'engager dans une correspondance de proximité avec une école de la région mais elle peine à trouver une classe qui souhaiterait y répondre, malgré les demandes auprès de conseillers pédagogiques,
- pour les CE2, ce sera un projet culturel musique, dans le cadre des offres faites conjointement entre la ville et l'inspection. Ils s'engageront aussi sur une formation « piétons ».

- la classe de CM1 est inscrite dans un projet sciences qui débouchera sur un salon. La thématique est celle de la mer. La classe participera aussi à une classe de neige.

- les CM2 accompagneront leurs camarades de CM1 à la Bourboule du 11 au 15 mars. Ils continuent les rencontres initiées il y a plusieurs années avec les unités Alzheimer du centre Gibotteau, à raison d'une rencontre par mois sur le thème de la communication. Ils participeront aussi dans le cadre de l'obtention de l'attestation première d'éducation à la route (APER) à une journée au centre départemental d'éducation routière à Blois (rendez-vous fixé le jeudi 4 avril)

Toutes les classes continuent de se rendre à des animations offertes par le musée et encadrées par Philippe Berthommier.

Chaque classe est aussi inscrite sur 5 semaines (du 26 novembre au 11 janvier) à la patinoire.

Le calendrier piscine a été arrêté et grâce au nouveau centre nautique, ce sont tous les niveaux qui devraient pouvoir bénéficier de périodes d'apprentissages.

Il est prévu en sport aussi des cycles « handball », « football » et « judo » en partenariat avec les clubs vendômois.

On constate beaucoup d'engagements de l'école, ce que confirme Mme Faurel dans le paysage éducatif de Vendôme. Pourtant, il semble que ces projets aient créé quelques tensions au sein de classes. Il est rappelé qu'ils s'inscrivent dans une sorte de bonus, qu'ils sont donc un plus et qu'en aucun cas ils sont obligatoires.

4) Dotation de matériel informatique :

La municipalité s'est engagée sur un plan d'équipement des écoles. A ce titre, la Cormegeaie a été dotée d'un visualiseur, un vidéoprojecteur fixe à

très courte focale a été installé dans la classe de CP et les CM2 profitent d'un TBI depuis le mois de juin. Deux ordinateurs portables dédiés au vidéoprojecteur et au TBI avaient déjà été livrés. A noter l'investissement de l'école dans un troisième portable sur les crédits « investissement ». L'école devrait aussi bénéficier d'une classe mobile d'une douzaine de tablettes (plus un ordinateur portable associé).

Un petit retard de la mairie sur l'investissement de la classe mobile.

A la réunion des directeurs, M. Ba a fait l'annonce d'une volonté municipale de poursuivre l'équipement des écoles sur 2019, en dotant chaque classe d'un vidéoprojecteur courte focale et les classes de CM1 d'un TBI. Mme Faurel confirme ce projet de dotation.

Une idée de sensibilisation aux dangers d'Internet à destination des enfants avait été suggérée l'an passée en conseil d'école. Dans cet esprit, la classe de CM2 est inscrite à une opération « Permis Internet » pilotée conjointement avec la police nationale.

5) Exercices et plan particulier de mise en sûreté :

Le Président rappelle l'article 2 du règlement intérieur et aborde les PPMS car ils sont maintenant au nombre de deux : l'un « risques majeurs » et l'autre « attentat-intrusion ». Les documents mis à jour et remis à chaque classe sont évoqués.

Un exercice évacuation incendie est réalisé par trimestre (le premier a été réalisé en septembre) et deux exercices au moins de type PPMS sont désormais obligatoires. Le premier (intrusion) a été organisé ce jour et le second (risques majeurs) devra l'être avant le 9 février 2019. Les parents et les enfants sont informés en amont.

Au niveau de l'exercice réalisé, il s'agissait de répondre à l'intrusion d'une personne malintentionnée. Les classes du bas s'échappaient tandis que celles du haut se confinaient dans la salle informatique, les enfants ayant comme consigne d'être les plus discrets.

Madame Arnaudon, parent d'élève, était observatrice. Ensemble, nous avons pu noter le problème récurrent de l'alerte difficilement audible entre les étages. Nous avons aussi remarqué la difficulté à s'échapper du fait de la configuration même de l'école ceinturée de murs ou du Loir. M. Landier a proposé d'utiliser le portillon donnant sur un bras de la rivière souvent très bas et par lequel les enfants pourraient fuir. Cette option nécessiterait des doubles de la clé.

Le compte-rendu de l'exercice ainsi que le document PPMS élaboré par l'école va être adressé au major Grenadou de la police nationale, à l'IEN et à la ville de Vendôme.

Une sonnette ou des talkies walkies pour communiquer entre les deux étages ont été suggérés en cas d'intrusion.

Dans le domaine de la sécurité, il est question aussi du DUERP (Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels). Comme tout employeur ou chef d'établissement ayant un ou plusieurs salariés, l'école a à répertorier et évaluer les risques professionnels susceptibles de nuire à la sécurité du personnel. Si les collègues semblent exercer dans un milieu plutôt sécurisé, ils mentionnent quand même les escaliers extérieurs souvent glissants par l'humidité et la chute des feuilles et qui pourraient bien l'être davantage avec les rigueurs de l'hiver. Il avait été évoqué l'application d'une peinture antidérapante.

La grande chaleur dans les classes du 1^{er} étage est aussi devenue un problème récurrent et des températures de proches de 30°C ont été constatées sur plusieurs journées en juin dernier.

6) Bilan financier de la coopérative :

Le bilan financier est distribué aux membres du Conseil. Validé par une commission de parents avant fin septembre, il est commenté et montre un solde positif de 3414,63 €.

Sur cet exercice, on note un excédent de 172,68 €, les charges s'élevant à 12421,52 € et les recettes à 12594,20 €. On peut donc parler d'un équilibre.

Le Président remercie l'association La Ribambelle et la ville de Vendôme qui a subventionné à hauteur de 3220 € les classes de découvertes.

7) Questions diverses :

Pause méridienne :

Le taux d'adultes à l'encadrement reste aujourd'hui satisfaisant avec la pérennisation d'un poste supplémentaire à l'animation. Cela permet à un groupe d'être en BCD et aux autres d'être encadrés dehors par 2 adultes. La cour est ainsi apaisée.

Le personnel sera maintenu

Liaison école / collège :

C'est une volonté forte, notamment depuis le nouveau cycle 3 qui englobe la sixième. Une première rencontre aura lieu au collège le lundi 19 novembre avec les professeurs pour un bilan de rentrée et un suivi des néo-sixièmes.

Nouveaux horaires :

Il n'y a pas eu de retours négatifs sur les horaires de la maternelle et de l'élémentaire qui ne sont pas en décalage. L'ouverture du passage entre les deux écoles est appréciée.

Stationnement :

Mme Faurel est interrogée à propos de l'échéance des travaux sur la toiture de la bibliothèque, les véhicules de l'entreprise accaparant les places de parking, ce qui rend le stationnement encore plus difficile aux abords de l'école. Elle n'a pas de réponse certaine à fournir mais la fin des travaux devrait être proche.